



Syndicat National des Contrôleurs  
de Réseaux d'Assainissement  
Syndicat affilié à la FNSA

91, avenue de la république  
75011 PARIS  
Tél. : 01 48 06 80 81 Fax : 01 48 06 43 42  
Web: www.fnsa-vanid.org

## **CONGRES FNSA 2021** **Du vendredi 29 octobre** **TOULOUSE**

### **Ouverture des réunions statutaires**

Comme chaque année, l'Assemblée Générale du SYNCRA se tient dans le cadre du Congrès de la FNSA à laquelle le syndicat est affilié.

Avant d'ouvrir l'assemblée générale ordinaire et développer le rapport moral et le bilan financier, nous devons, conformément aux statuts, ouvrir une assemblée générale extraordinaire pour soumettre les propositions du Conseil d'Administration de modifications des statuts.

### **PROCES VERBAL** **ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE** **SYNCRA**

Propositions de modifications des statuts du SYNCRA

Afin de faciliter l'organisation des réunions (du Conseil d'Administration et des Assemblée Générales du SYNCRA) dans un contexte particulier tel que celui du confinement dans le cadre de la crise sanitaire ces deux dernières années, il nous a paru nécessaire d'adapter nos statuts et de faciliter la mise en place non seulement de la visioconférence (ainsi en étant prévue par les statuts, la signature de la procuration ne sera plus nécessaire en cas de présence en visioconférence aux réunions) mais aussi, si cela semble nécessaire, du vote électronique.

Ainsi, conformément aux propositions de modifications qui ont été faites lors du dernier CA du SYNCRA, le 15 septembre dernier, nous vous proposons de voter cette résolution en Assemblée Générale Extraordinaire.

Nous vous demandons donc de vous prononcer sur les modifications suivantes :

- ✓ La rédaction de l'article 24 des statuts du SYNCRA relatif aux réunions de l'AG du SYNCRA sera dorénavant la suivante :

*« Les membres de l'Assemblée Générale peuvent participer aux réunions à distance lorsque ces dernières sont organisées de manière exceptionnelle en téléconférence ou en visioconférence.*

*Dans ce cadre, le vote par correspondance ou électronique pourra être mis en place pour faciliter la participation à distance des membres de l'Assemblée Générale. La convocation devra alors mentionner explicitement la procédure à suivre pour se connecter ainsi que pour voter. »*

- ✓ Et la rédaction de l'article 14 dernier alinéa des statuts du SYNCRA relatif aux modalités de réunions du CA du SYNCRA sera dorénavant la suivante :

*« Les membres du Conseil d'Administration peuvent participer aux réunions à distance lorsque ces dernières sont organisées de manière exceptionnelle en téléconférence ou en visioconférence.*

*Dans ce cadre, le vote par correspondance ou électronique pourra être mis en place pour faciliter la participation à distance du Conseil d'Administration. La convocation devra alors mentionner explicitement la procédure à suivre pour se connecter ainsi que pour voter. »*

Les propositions de modifications des statuts SYNCRA sont adoptées à l'unanimité par les adhérents réunis en AGE.

## **RAPPORT MORAL**

L'assemblée générale ordinaire est ouverte afin de développer le bilan moral et le bilan financier du mandat 2018 – 2021.

Ce qui est à souligner dans les actions du SYNCRA tout au long de ce mandat, c'est la volonté de renforcer la proximité avec les adhérents et d'être actif à défendre les intérêts de la profession.

### **COFRAC/ GEN REF 11 :**

Nouvelle portée d'accréditation (consultation des adhérents + travaux des administrateurs sur le logigramme + dialogue avec le COFRAC) ;

À la suite de la nouvelle portée d'accréditations du GEN REF 11, une réunion SYNCRA/COFRAC consacrée à la communication sur le GEN REF 11 s'est tenu. Le constat est que le message n'avait pas atteint sa cible. LE SYNCRA a réalisé un questionnaire détaillé à l'attention des adhérents SYNCRA réalisé par la commission technique. Concernant l'interprétation du logigramme du COFRAC plusieurs situations théoriquement sous accréditation ne peuvent être respectées. Voici plusieurs exemples :

- Cas des contre-essais : qui sont généralement financés par l'entreprise qui réalise les travaux. Cette situation contrevient aux dispositions de l'Arrêté de juillet 2015 eu égard à l'indépendance entre entreprise et contrôleur ;
- Réalisation partielle des contrôles à la demande du Moa ;
- Autocontrôles ;

Un groupe de travail au sein du SYNCRA a travaillé de manière exhaustive sur les différents cas de figures et a rédigé des propositions de mentions adéquates. Ces dernières ont été proposées au COFRAC qui après examen et adaptation les a entérinées.

Par ailleurs, il est souhaitable que ces mentions soient également reprises et expliquées dans les CCTP.

Il est à noter que depuis la mise en application des nouvelles dispositions du GEN REF 11, il y a eu 7 audits, sans écart sur ce point. Un auditeur ayant même indiqué que le sujet (faille documentaire) ne serait pas abordé.

Un courrier du COFRAC datant de Juillet 2021 reprend les propositions du SYNCRA transmises en Juin 2021. Il reste à négocier l'élargissement des mentions (12.1.1). Le retour des administrateurs est tendanciellement positif.

### **CCTP :**

Révision initiée menée par le SYNCRA avec parution sur le site de l'ASTEE (reconnaissance) ;

Le planning a été établi par la commission technique SYNCRA en intégrant le GICA (Thierry Lozach), 4 membres du GT « Charte Qualité réseaux et Thomas Le Floch (CSTB) » :

- Jeudi 21 janvier (visio) ;
- Mardi 16 mars (visio) ;
- Mardi 22 juin (visio) ;
- Mercredi 20 octobre (présentiel) ;

Le CCTP « Etanchéité » est en cours de finalisation. Après la partie « BPU », le groupe de travail s'évertue à rendre plus lisible la première partie pour la rendre facilement utilisable. Pour rappel, un comité de relecture composé des membres du GT « charte Qualité Réseaux » est constitué. Ce dernier sera alimenté en fonction de l'état d'avancement des travaux de la révision. Une publication au fil de l'eau des CCTP sur le site de l'ASTEE est visée.

**Questionnaire d'évaluation du personnel accrédité** : en cours de déploiement ;

Les membres de la commission technique sont (Florent Breton, Guillaume Varin, Eddy Graton, Renaud Andrieux, Thierry Bérézoutzky, Gilles Giora). L'objectif du moment est de constituer un réservoir de questions pour que les adhérents puissent l'utiliser pour évaluer leur personnel accrédité. Le premier questionnaire (ITV contrôle) est en cours de finalisation. Il comporte 35 questions. Il est à noter qu'après discussion au sein de la commission technique, le responsable technique et l'inspecteur ne sont pas différenciés dans ce questionnaire. La validation du questionnaire sera soumise aux administrateurs SYNCRA.

Néanmoins, il est souligné qu'un questionnaire dit « terrain », intégrant des photos de cas concrets à destination des inspecteurs devra être réalisé. Un appel à contribution pour les photos est fait.

La suite des travaux consiste à rendre accessible ces questionnaires sur le site FNSA, téléchargeables avec notification et manipulables par les adhérents pour leur propre compte.

Pour rappel, les travaux de la commission technique concernant les questionnaires du personnel accrédité sont :

- 6 questionnaires : Responsable technique (Veille réglementaire), ITV contrôle, ITV en service, Etanchéité, Compactage, Techniques peu utilisées ;
- En moyenne, une quarantaine de questions par questionnaire ;
- Pas de stockage des réponses ;
- Techniquement : questions aléatoires avec des tranches de 20/30/40 ;
- Hébergement dans la partie adhérent du site FNSA ;

### **Consultation des adhérents via questionnaire en ligne ;**

Un questionnaire est réalisé régulièrement à l'attention des adhérents afin de permettre à ces derniers de pouvoir exprimer leurs idées et ainsi être force de propositions. Via Google form, la proximité est une réalité et cela permet une réactivité et une mise en œuvre rapide.

### **RAPPORT FINANCIER**

En 2020, les dépenses ont concerné principalement la quote-part de la cotisation AFNOR (842€) et la contribution dédiée à l'ASTEE via la FNSA (1 200€).

L'excédent dégagé s'élève pour l'exercice 2020 à 417,30€ portant les réserves du syndicat à 16 344,19€, inscrites au passif de la FNSA.

Le rapport moral et le bilan financier 2020 sont mis au vote. Ils sont approuvés à l'unanimité.

### **Elections du Conseil d'administration du SYNCRA mandat 2021-2024**

En vue du renouvellement du CA SYNCRA pour un mandat de 3 ans (2021 – 2024), la liste des candidats soumise au vote de l'assemblée générale est :

Gilles GIORA

Marielle Janson-Charrier

Christophe Baudin

Florence Mignot

Renaud Andrieux

Alexandre Giudicelli

Ludovic Couaillier

Nathalie Coulpier

Vincent Bernier

Fabrice Erval

Eddy Graton

Yannick Macheix

Guillaume Clément

Philippe Raquidel

Hervé Ferrat

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Sans autre point à l'ordre du jour, la séance est levée et le nouveau Conseil d'administration est invité à se réunir pour élire le bureau et désigner les représentants du SYNCRA pour siéger au Conseil d'Administration de la FNSA.

\*\*\*\*\*

## **PV CONSEIL D'ADMINISTRATION SYNCRA**

Le nouveau conseil d'administration est appelé à se réunir pour désigner le nouveau bureau SYNCRA et les représentants SYNCRA au CA FNSA.

- Le nouveau Bureau SYNCRA est composé de :

Président : Gilles **Giora**

Vice-Président : Alexandre **Giudicelli**

Vice-Président : Fabrice **Erval**

Secrétaire : Christophe **Baudin**

Trésorière : Florence **Mignot**

- Les représentants SYNCRA au CA FNSA sont :

Gilles **Giora**

Florence **Mignot**

Fabrice **Erval**

Alexandre **Giudicelli**

Enfin, les axes de travail 2021 – 2024 pour le SYNCRA sont présentés par le président du SYNCRA, Gilles Giora :

### **Lancement des travaux sur les fascicules 70-1, 70-2 et 71 ;**

A la signature depuis 2 ans dans les ministères de l'économie et de la transition écologique, ces fascicules sont enfin publiés au Journal Officiel de la République Française (JORF). Nous nous devons, en tant que syndicat, nous atteler au travail de mise à niveau de nos CCTP dépendant de ces fascicules. C'est un travail au long cours qui va prendre un certain temps. C'est le rôle du syndicat de prendre la plume afin de mettre à niveau les outils indispensables à la profession.

### **CCTP (SYNCRA/ASTEE) ;**

Les travaux de révision des CCTP vont se poursuivre au sein de notre commission technique. En lien avec l'ASTEE et un comité de révision, les CCTP Etanchéité seront bientôt publiés sur le site de l'ASTEE. Grâce à cela, le SYNCRA acquiert une réelle reconnaissance et une crédibilité dans son secteur d'intervention. Il faut continuer ces efforts qui se révèlent payant.

Suite aux propos de Gilles Giora, sans autre sujet, la séance est levée.

## Annexe : slides AG SYNCRA

Congrès annuel FNSA 2021, Toulouse

### Assemblée générale



Président: Gilles GIORA

TOULOUSE, 2021

24

Congrès annuel FNSA 2021, Toulouse

### NOS TRAVAUX DE L'ANNEE

- ✓ COFRAC/ GEN REF 11 : nouvelle portée d'accréditation (consultation adhérents + travaux des administrateurs sur le logigramme + dialogue avec le COFRAC)
- ✓ CCTP : Révision initiée menée par le SYNCRA avec parution sur le site de l'ASTEE (reconnaissance)
- ✓ Questionnaire d'évaluation du personnel accrédité : en cours de déploiement
- ✓ Consultation des adhérents via questionnaire en ligne

25

Congrès annuel FNSA 2021, Toulouse

### Les éléments financiers

- ✓ La principale dépense est la cotisation AFNOR (842€) et la contribution dédiée à l'ASTEE via la FNSA (1 200€)
- ✓ L'excédent dégagé s'élève pour l'exercice 2020 à 417,30€ portant les réserves du syndicat à 16 344,19€, inscrites au passif de la FNSA.
- ✓ Nous pouvons maintenant procéder au vote. Des personnes souhaitent-elles voter contre ? S'abstenir ?

26

Congrès annuel FNSA 2021, Toulouse

### Conseil d'Administration



Président: Gilles GIORA

TOULOUSE, 2021

27

Congrès annuel FNSA 2021, Toulouse

### Renouvellement des membres du CA, les candidatures

- |                       |                             |
|-----------------------|-----------------------------|
| 1. Gilles GIORA       | 2. Marielle Janson-Charrier |
| 3. Christophe Baudin  | 4. Florence Mignot          |
| 5. Renaud Andrieux    | 6. Alexandre Giudicelli     |
| 7. Ludovic Couaillier | 8. Nathalie Couplier        |
| 9. Vincent Bernier    | 10. Fabrice Erval           |
| 11. Eddy Graton       | 12. Yannick Macheix         |
| 13. Guillaume Clément | 14. Philippe Raquidel       |
| 15. Hervé Ferrat      |                             |

28

Congrès annuel FNSA 2021, Toulouse

### LES AXES DE TRAVAIL 2021-2024

- ✓ Bureau SYNCRA 2021-2024
- ✓ Représentants SYNCRA au CA FNSA
- ✓ Axes de travail 2021-2024

29